



Assemblée Générale Extraordinaire

Association des éleveurs du Marais de Brouage

Ordre du jour

Modification des statuts

- Fréquence de renouvellement du bureau
- Membres retraités
- Fréquence de réunion du CA

Modification des statuts

- **Fréquence de renouvellement du bureau**
- Membres retraités
- Fréquence de réunion du CA

Article 12 : Bureau

a) Composition :

Le Conseil élit en son sein un Bureau, à la majorité absolue au 1^{er} tour et à la majorité relative au second, lequel est composé :

- d'un Président,
- d'un Vice-président,
- d'un Secrétaire, et s'il y a lieu, d'un secrétaire adjoint,
- d'un Trésorier, et si besoin est, d'un trésorier adjoint.

Les membres du Bureau sont élus pour ~~1 an~~ **3 ans** et sont rééligibles. Leur mandat s'achève avec celui de membre de l'association.

Modification des statuts

- Fréquence de renouvellement du bureau
- **Membres retraités**
- Fréquence de réunion du CA

Article 6 : Membres

L'association est composée des membres fondateurs signataires des présents statuts, ayant la qualité physique ou morale d'exploitant agricole **en activité ou à la retraite**, éleveur de bovin, ovin, caprin ou équin, et dont tout ou partie des parcelles de l'exploitation se situe sur le marais de Brouage, tel que précisé dans l'objet.

Article 8 : Perte de la qualité de membre

La qualité de membre se perd :

- 1- par démission adressée par écrit au Président de l'association ;
- 2- pour une personne physique, par décès ou pour déchéance de ses droits civiques ;
- 3- pour une personne morale, par mise en liquidation judiciaire ou dissolution, pour quelque cause que ce soit ;
- 4- pour non-paiement de la cotisation, 2 mois après sa date d'exigibilité ;
- 5- par perte de la qualité d'éleveur, **sauf en cas de départ à la retraite** ;
- 6- par exclusion prononcée par le conseil d'administration pour motif grave, laissé à l'appréciation du conseil d'administration, l'intéressé ayant été invité, par lettre recommandée, à fournir des explications écrites.

Modification des statuts

- Fréquence de renouvellement du bureau
- Membres retraités
- **Fréquence de réunion du CA : de 2 à 1 fois par an.**

Article 11 : Conseil d'administration

d) Fonctionnement :

Le Conseil se réunit, sur convocation simple, au moins ~~2 fois~~ **1 fois** par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou par la moitié de ses membres.

Il ne peut valablement délibérer, sur première convocation, que si la moitié de ses membres sont présents ou représentés.

Lorsque cette condition n'est pas remplie le Conseil est à nouveau convoqué dans un délai maximum de 15 jours sur le même ordre du jour et délibère valablement sans condition de quorum. Le Président a la possibilité de convoquer à nouveau le Conseil le jour même.

Il délibère à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Un administrateur ne peut être représenté que par un autre administrateur. Les membres présents ne peuvent bénéficier de plus d'1 pouvoir.

Il est tenu un procès-verbal des séances du Conseil.

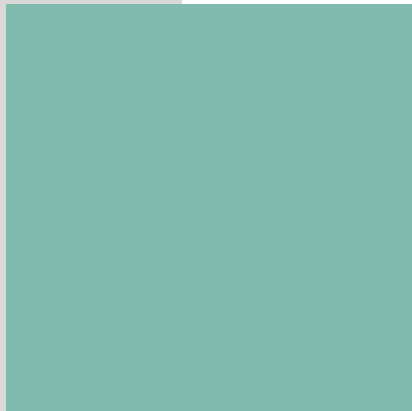


Conseil d'Administration

Association des éleveurs du Marais de Brouage

Ordre du jour

Renouvellement des membres du bureau



Renouvellement du bureau

Bureau en place :

- Président : Frédéric Gorichon
- Vice-président : Christophe Chagneaud
- Trésorier : poste vacant
- Secrétaire : Teddy Brochard

Candidatures puis vote à main levée



Assemblée Générale

Association des éleveurs du Marais de Brouage

Ordre du jour

Partie statutaire :

- Bilan moral 2024
- Bilan financier 2024
- Fixation du montant des cotisations annuelles
- Budget prévisionnel 2025
- Renouvellement des membres du conseil d'administration

Animation 2025 :

- Journée technique autonomie fourragère
- Visite de l'unité expérimentale de Saint-Laurent-de-la-Prée
- Visite d'étude territoire voisin
- Ressources : guide technique Pâtur'Ajuste et projets protéiques NA

Actualités territoriales :

- Projet de PNR Marais Littoraux Charentais – *Vérane Pagani*
- Opération Grand Site du marais de Brouage – *Marion ALVAREZ*
- Diagnostic Pastoral – *Sébastien MERIAU*

Questions diverses

Partie Statutaire

Rapport moral 2024

Animation :

- Année transitoire : changement d'animatrice
- Été visites fermes et rencontres

Représentation de l'Association des éleveurs :

- Diagnostic Pastoral : démarche prospective
- Concertation gestion des niveaux d'eau
- Association Française de Pastoralisme (AG et CA)
- Salon de l'élevage : Rencontres Pasto
- Visite Lycée Agricole d'Angoulême
- Journée technique Protéi'NA



Bilan moral 2024

Rencontres pastorales

Vallée de la Bruche : ouverture d'espaces forestiers pour prairies : agriculteur x2

- Fédé des Parcs : motion sur les espaces pastoraux intermédiaires
→ SNA (marais en eau au printemps)
- Demande adaptation date fauche MAEC
- Concours prairies et parcours / prairies fleuries



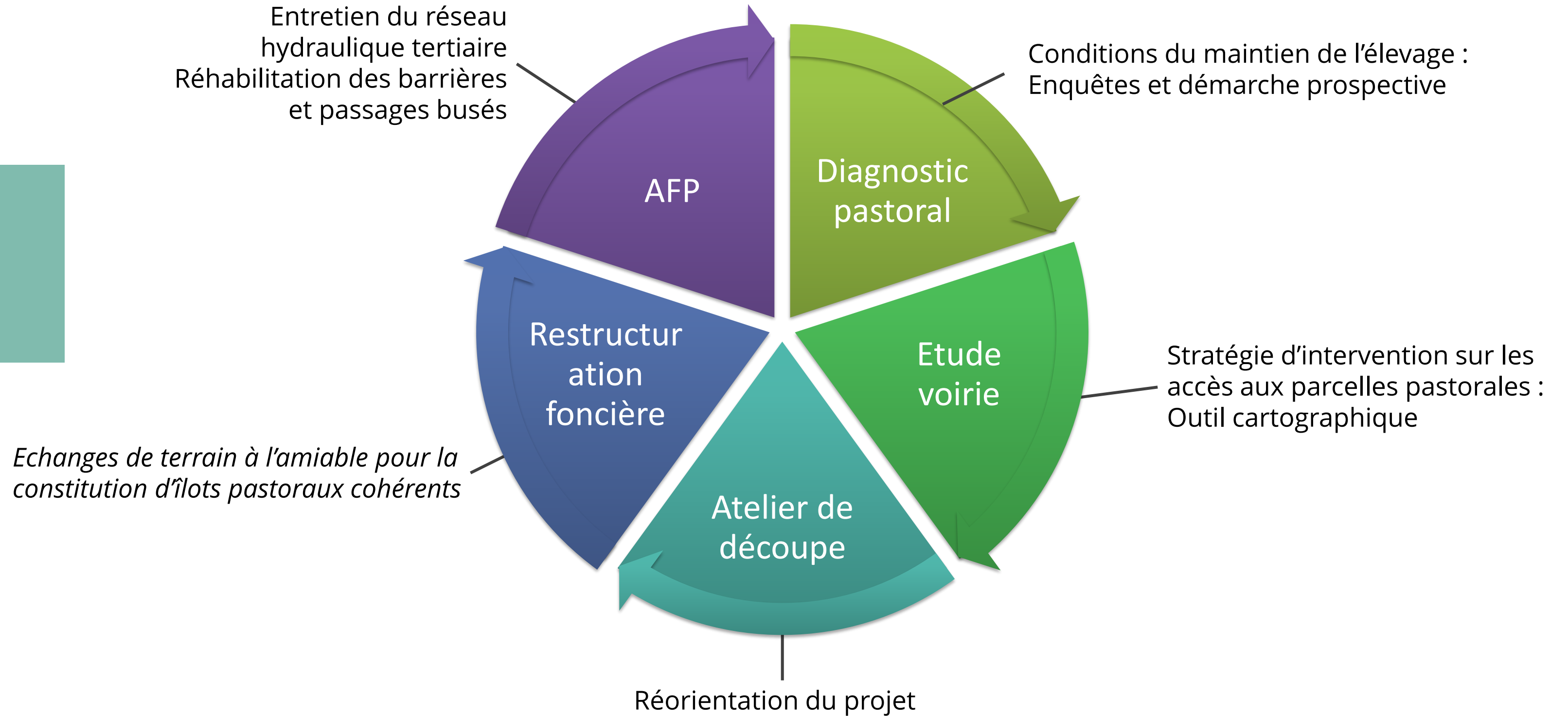
**39èmes RENCONTRES NATIONALES
DES ACTEURS DU PASTORALISME**

du 25 au 27 septembre 2024

Au sein du MASSIF DES VOSGES

Logos: Association Française de Pastoralisme, Vallée de la Bruche.fr, Parc naturel régional des Ballons des Vosges, CCVB/PNRBV

Rapport moral 2024



Bilan financier 2024

	CHARGES	PRODUITS
Inscription rencontres nationales du pastoralisme 2024	220 €	
Frais bancaires	7 €	
Subvention CCBM		500 €
Subvention CARO		500 €
Cotisations		450 €
Résultat de l'exercice	+ 1 223 €	
Excédent de fonctionnement cumulé	4 016,05 €	

Fixation du montant des cotisations annuelles

Montant des cotisations en 2024 : 50 €

Budget prévisionnel 2025

	CHARGES	PRODUITS
Réception	500,00 €	Cotisations 1 000,00 €
Déplacement	1 000,00 €	Excédent de fonctionnement cumulé 4 016,05 €
Inscription Rencontres du pastoralisme	500,00 €	
Analyses fourragères	300,00 €	
Journée d'information technique	1 000,00 €	
Divers/provisions	1 716,05 €	
TOTAL	5 016,05 €	5 016,05 €

Renouvellement des membres du conseil d'administration

Exploitation	Nom	Prénom	Rôle
GAEC du Pont de Martrou	BERBUDEAU	Eric	Administrateur
EARL La Grande aux Bœufs	BROCHARD	Dany et Teddy	Secrétaire
GAEC Chagneaud	CHAGNEAUD	Christophe	Vice-Président
GAEC Le Boisrond	DAUNAS	Michael et Myriam	Administrateur
EARL La Petite Borderie	GORICHON	Frédéric	Président
Maxime GOUBON	GOUBON	Maxime	Administrateur
EARL du Marais Gats	LOQUET	Lilian	Administrateur
EARL Le Moulin de Faicloux	MAROTTE	Vincent	Administrateur
EARL Beaumur	RAFFE	David	Administrateur
EARL Le Chemin des Prés	SEUREAU	Aurélien	Administrateur
EARL Le Chêne Vert	TANCHAUD	Jean-Michel Frédéric	Administrateur

➔ 11 membres

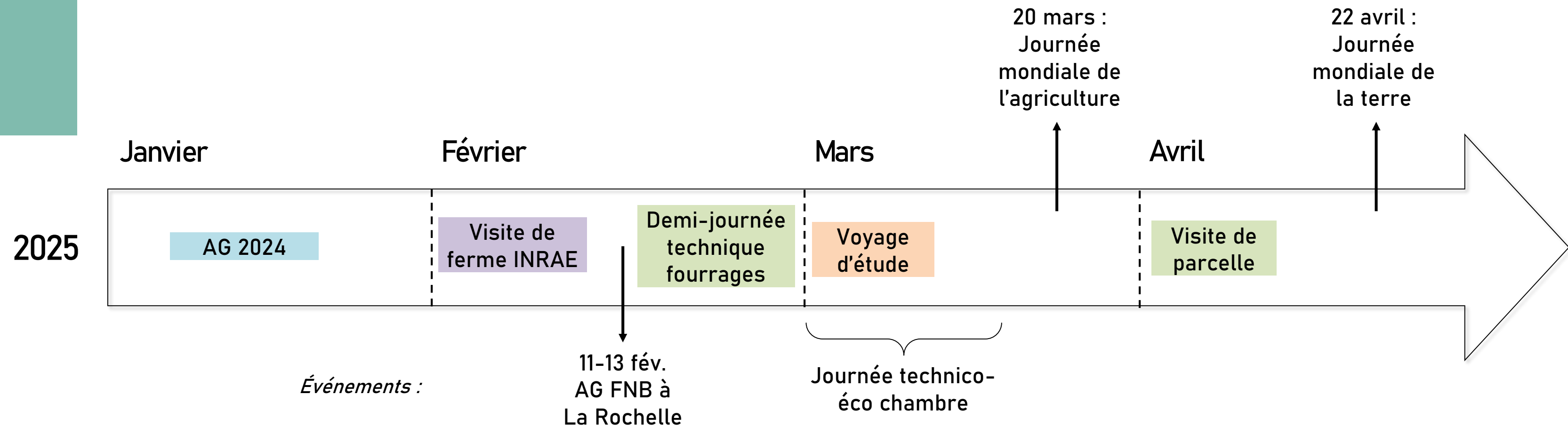
Minimum = 9

Maximum = 15

Animation 2025

Animation 2025

- Journée technique autonomie fourragère
- Visite de l'unité expérimentale de Saint-Laurent-de-la-Prée
- Voyage d'étude
- Ressources et communication



Demi journée technique

Valorisation des fourrages

Produire du fourrage de qualité, économe en temps et argent, pour viser l'autonomie alimentaire de son troupeau

Date proposée : Courant février

Format proposé : En salle, à partir de
10h/10h30 puis repas partagé

Propositions

Partir de l'exemple concret d'une exploitation

analyses fourragères

Différentes sources : prairie naturelle, mélanges de prairie temporaire, luzerne, méteils, ...

Selon type de récolte (foin, ensilage, enrubannage), type de parcelle

Valoriser ses fourrages sur ses animaux en fonction des besoins alimentaires : croissance, reproduction, engraissement

Optimisation de la rentabilité : temps passé / valeur fourragère (itinéraires techniques, adaptation au type de sol, ...)

Focus sur une ressource fourragère ou méthode innovante

Choix d'une ou deux ressource fourragère : prairie naturelle, mélanges de prairie temporaire, luzerne, méteils, ou autre ...

Pour approfondir son optimisation

Conduite de la culture : viser qualité fourragère et rentabilité
Exemples de méthodes innovantes : quelles espèces pour une culture prolongée sur 2/3 ans, implantation d'une prairie en sous couvert de méteil

Visite ferme expé

Date de report


PROGRAMME PRÉVISIONNEL

- 12h** **Déjeuner** : grillade de côtes de veaux de la ferme, buffet froid
(amener son couteau)
- 13h30** **Présentation générale** de la ferme et des programmes de recherche
- Performances zootechniques** : reproduction, alimentation, croissance, gestion sanitaire, résultats technico-économiques des animaux
- Zoom sur les systèmes fourragers et de cultures pour l'alimentation des animaux** :
production d'aliment d'engraissement, valeurs fourragères des foins de marais, valorisation des ressources typiques

VISITE DE FERME

Unité expérimentale de l'INRAE
de Saint-Laurent-de-la-Prée

 **Date**
4 FEVRIER

 **12h - 15h30**

 **545 Rue du Bois Mâche,
Saint-Laurent-de-la-Prée**



THÉMATIQUE

Production de viande bovine de maraichines
et programmes de recherche associés

PUBLIC INVITÉ

A destination des éleveurs du marais
de Brouage



Voyage d'étude

Optimisation de la ressource en herbe en zone humide

- Pratiques de gestion de l'eau
- Pratiques de pâturage : extensif, tournant, complémentation...
- Comment favoriser l'appétence, la valeur nutritive et la productivité de la végétation ?

Date proposée : 1^{ère} semaine de Mars

Format proposé : Une journée complète
Visite de fermes

Propositions

Marais Bretons

2h30 de route

Anciens marais salants (jas et bosses)

Marais Poitevin

1h de route

Marais desséché (prairies de Champagné)

*Accompagnement possible par des
techniciens du territoire sur les MAEC
et la gestion des niveaux d'eau*

Ressources et comm

Ressources

Guide technique Paturajuse : commande papier ?

Communication

Groupe WhatsApp ;

Page facebook à destination des éleveurs ;

Mise en place d'une newsletter...

Dépliant ou plaquette

Projection film : Paysans de Ciel à la Terre ? autre ?

Journées mondiale : de l'agriculture (20 mars) ou de la terre (22 avril)

Info

Concours Prairies Fleuries 2025 (« Concours des pratiques Agro-écologiques Prairies et Parcours ») sur la vallée de la Charente

GUIDE TECHNIQUE DU RÉSEAU PÂTUR'AJUSTE





association des
éleveurs
du marais de Brouage

Partie thématique

Partie thématique

- Projet de PNR Marais Littoraux Charentais – *Vérane Pagani*
- Opération Grand Site du marais de Brouage – *Marion ALVAREZ*
- Diagnostic Pastoral – *Sébastien MERIAU*

Présentation :

Chargée de missions Brouage CEN

Maëlys Philippe

m.philippe@cen-na.org

07 59 65 55 34



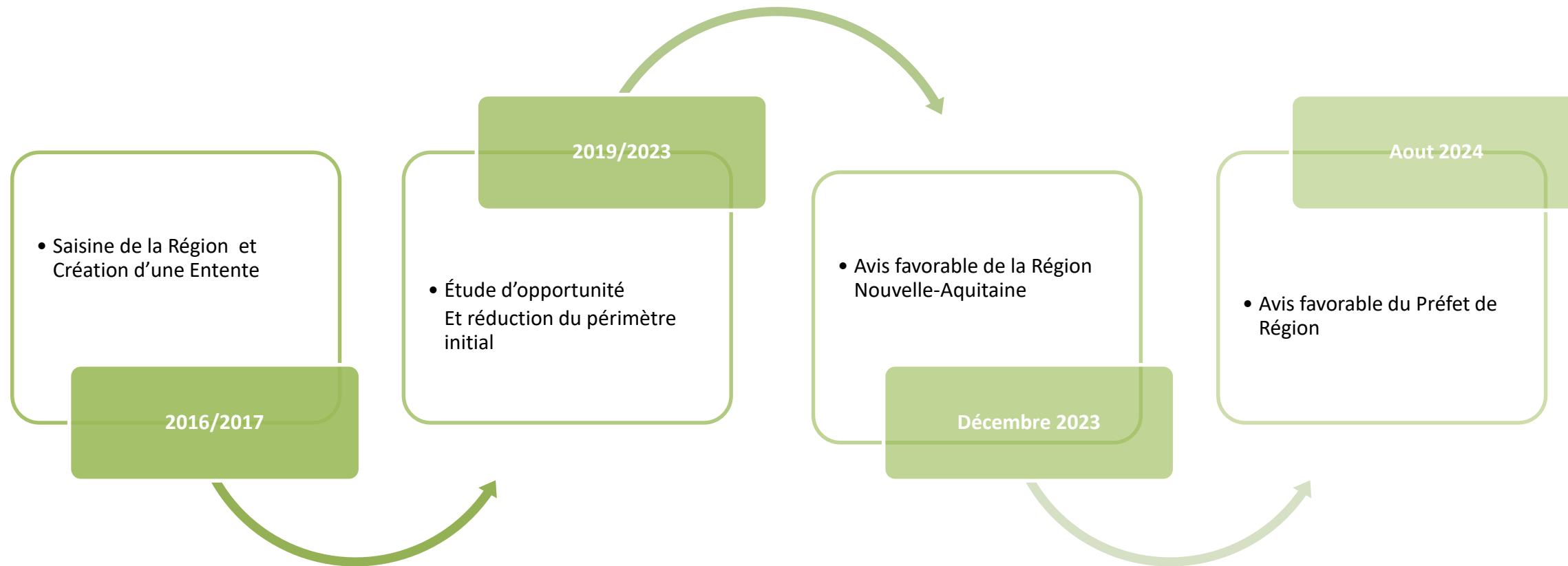
Projet de PNR sur les marais du littoral charentais

AG Association des éleveurs du marais de Brouage

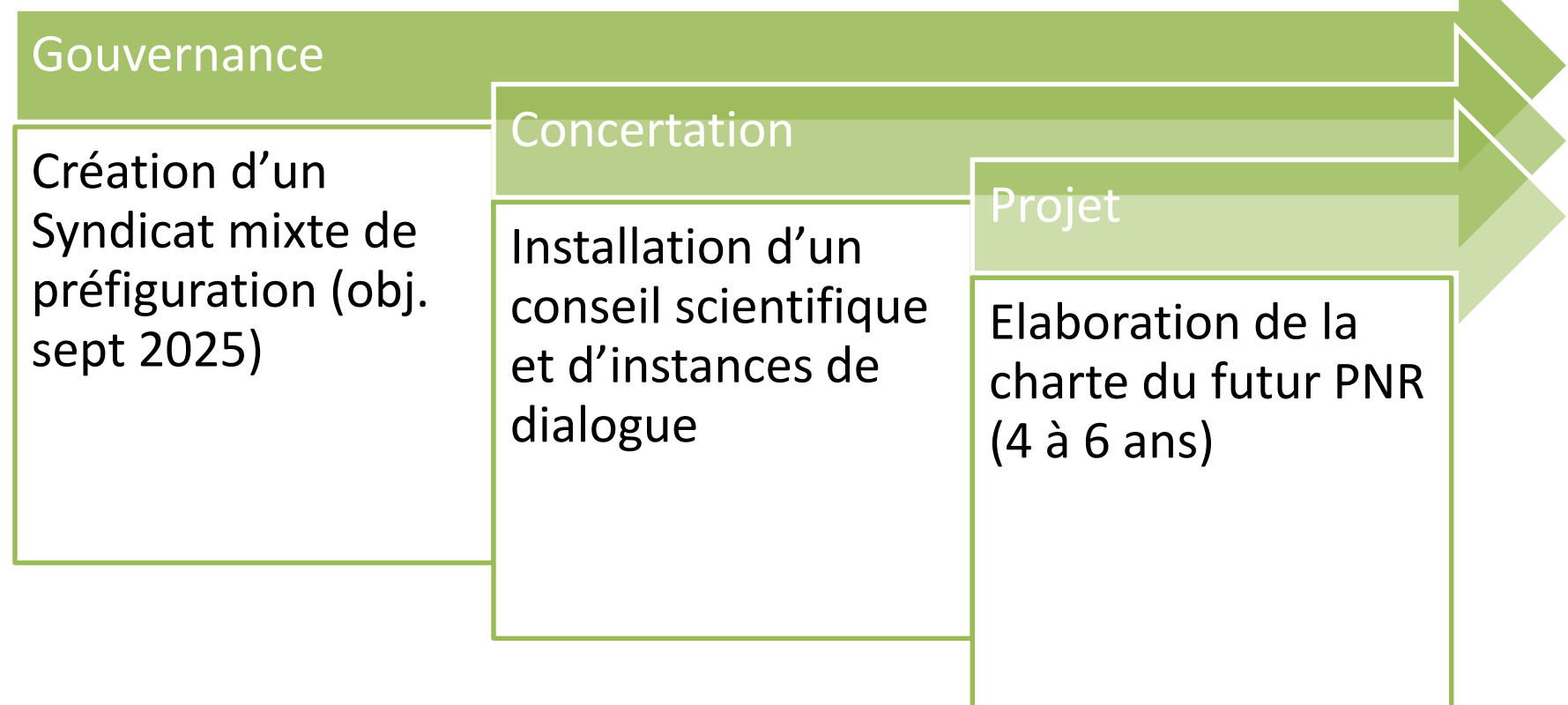
13 janvier 2025



Historique de la démarche



Les suites



Les enjeux autour du soutien à l'élevage

- **L'élevage, filière d'excellence et vecteur d'entretien des zones humides**
- Fleuron des activités agricoles et marqueur du territoire
- Activité essentielle dans la gestion et l'entretien des marais
- Mais activité difficile (accès, foncier, ress. en eau), devant faire face à des contraintes (conjoncture nationale, éloignement des sièges, vieillissement chefs exploit.)

Les constats sur le territoire



- **Cultiver, pérenniser, développer les filières d'excellence du territoire**
- Elevage : filière connue, reconnue, valorisant les espaces de marais, face à des fragilités (CC, conflits usages, pressions touristiques, résidentielles...)
- Stimuler l'innovation, soutenir l'offre locale de formation, mettre en réseau, améliorer la structuration, valoriser les labels d'excellence, développer les circuits courts, valoriser les savoir-faire locaux...

Ce que dit le dossier d'opportunité



- **Affirmer une stratégie nécessaire de maintien de l'élevage**
- Soutenir les pratiques agro-écologiques (lien MAEC, N2000, CA17), garantir appro en eau, diffuser bonnes pratiques
- Promouvoir alimentation durable (lien PAT)
- Accompagner le pastoralisme et la viabilité de son modèle économique (ex : label PNR)

Ce que recommandent les experts



An aerial photograph of a vast aquaculture farm, likely for salmon, featuring a complex network of rectangular ponds and a central canal system. The water in the ponds varies in color from dark blue to light green, indicating different stages of growth or water quality. The surrounding landscape is flat and green, with some buildings and infrastructure visible in the distance. The text "Merci pour votre attention" is overlaid in the center of the image.

Merci pour votre attention



PROJET GRAND SITE DE FRANCE MARAIS DE BROUAGE



ASSOCIATION DES ELEVEURS DU MARAIS DE BROUAGE
13 JANVIER 2025

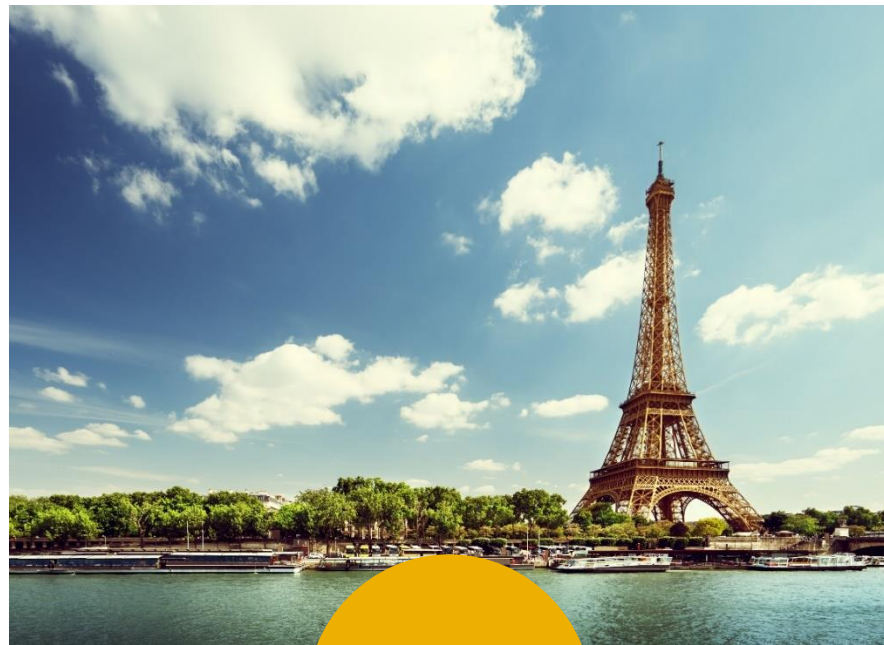




OBJECTIFS DE L'INTERVENTION

- **EXPLIQUER LA POLITIQUE DES GRANDS SITES ET A QUOI PEUT SERVIR UNE OPERATION GRAND SITE**
- **PRECISER LA MISE EN APPLICATION SUR LE MARAIS DE BROUAGE ET LES IMPLICATIONS POUR LE TERRITOIRE**

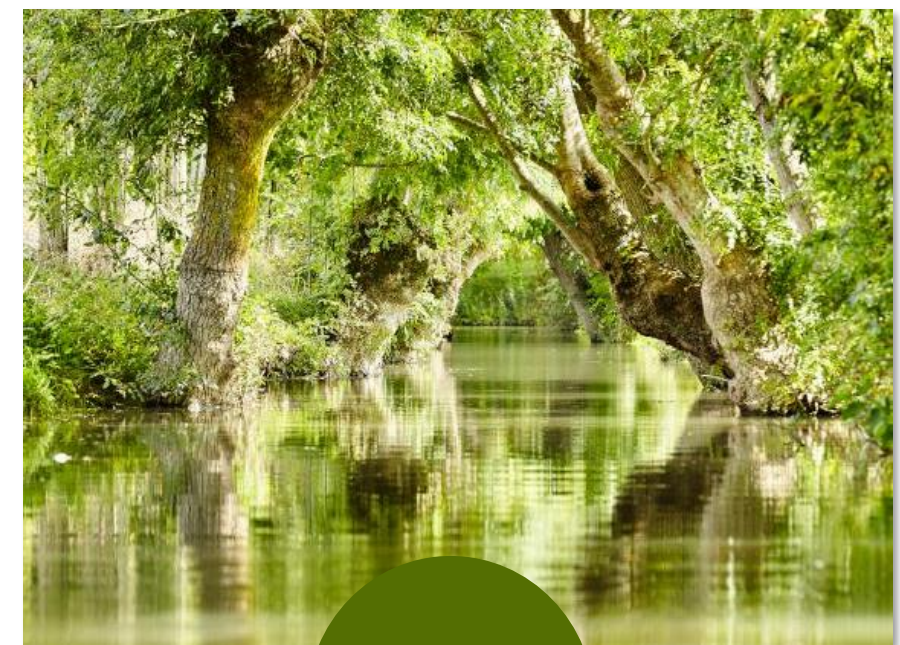
**LAQUELLE DE CES PHOTOS REPRÉSENTE UN
GRAND SITE DE FRANCE ?**



A



B



C



1^{ERE} QUESTION

**LAQUELLE DE CES PHOTOS REPRÉSENTE UN
GRAND SITE DE FRANCE ?**



A



B

LA DÉMARCHE GRAND SITE DE FRANCE PERMET DE VALORISER :

A

LA BIODIVERSITÉ ?



B

LES PAYSAGES ?



C

LE PATRIMOINE ?





2^{EME} QUESTION

LA DÉMARCHE GRAND SITE DE FRANCE PERMET DE VALORISER :



Les 3 !! Avec le paysage comme élément central.

Le paysage englobe d'ailleurs les deux autres réponses, en tant que fruit de l'action conjuguée de l'homme et de la nature.

DÉMARCHE GRAND SITE DE FRANCE



ENCADRÉE PAR LE
MINISTÈRE DE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

POUR GÉRER ET
VALORISER DES
PAYSAGES DÉJÀ
RECONNUS ET PROTÉGÉS
(SITES CLASSÉS)

PAR LA MISE EN
PLACE D'UNE
OPÉRATION GRAND
SITE

GESTION DURABLE DU
SITE RECONNUE PAR
LE LABEL GRAND SITE
DE FRANCE





3^{EME} QUESTION

UN GRAND SITE DE FRANCE PEUT ÊTRE GÉRÉ PAR :

A

UNE ASSOCIATION ?

B

UNE COMMUNE ?

C

UNE ENTREPRISE ?



UN GRAND SITE DE FRANCE PEUT ÊTRE GÉRÉ PAR :

B UNE COMMUNE

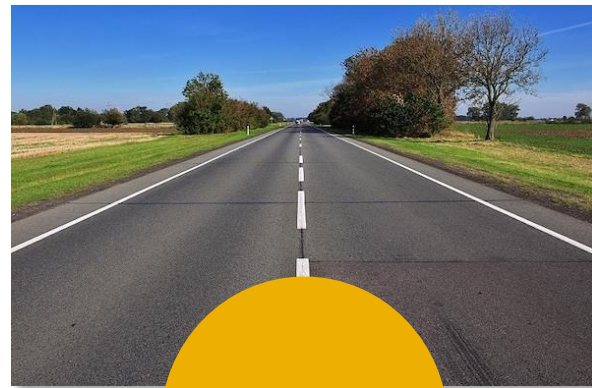
DÉMARCHE PROPOSÉE
AUX COLLECTIVITÉS
LOCALES

POUR LE MARAIS DE
BROUAGE : ENTENTE
INTERCOMMUNAUTAIRE
CARO /CCBM

AVEC LA MISE EN PLACE
D'UNE ÉQUIPE-PROJET
DÉDIÉE REGROUPANT
LES TECHNICIENS DES 2
COLLECTIVITÉS



L'OGS VA APPORTER DES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES POUR :



A

**TOUT AMÉNAGEMENT
PRIVÉ OU PUBLIC ?**



B

LA CHASSE ?



C

**LA CONSTRUCTION
DE LOGEMENTS ?**



**L'OGS VA APPORTER DES CONTRAINTES
RÉGLEMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES POUR :**



**AUCUNE BONNE
RÉPONSE !**

**Une Opération Grand Site et un Grand Site de
France n'apportent pas de contraintes
réglementaires supplémentaires !!**



**LE CLASSEMENT DU MARAIS DE BROUAGE PERMET
DÉJÀ DE PRÉSERVER LES PAYSAGES.**

QUELLE EST DONC LA PLUS-VALUE D'UNE OGS ?

A

DUPLIQUER CE QUI SE FAIT DANS D'AUTRES SITES LABELLISÉS

B

ASSOCIER LES ACTEURS POUR CONSTRUIRE UN PROJET COMMUN

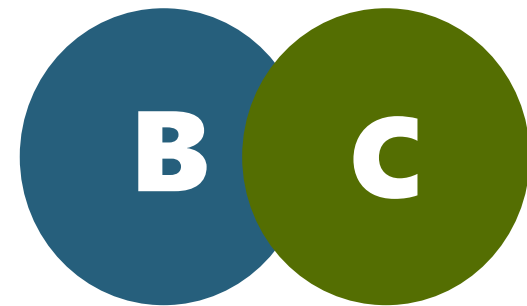
C

CULTIVER LA SINGULARITÉ DU SITE



LE CLASSEMENT DU MARAIS DE BROUAGE PERMET DÉJÀ DE PRÉSERVER LES PAYSAGES.

QUELLE EST DONC LA PLUS-VALUE D'UNE OGS ?



**ASSOCIER LES ACTEURS POUR CONSTRUIRE UN PROJET COMMUN
CULTIVER LA SINGULARITÉ DU SITE**



L'OGS DU MARAIS DE BROUAGE

UNE DÉMARCHE
QUI **FÉDÈRE** ET
COORDONNE LES
POLITIQUES
EXISTANTES

OPÉRATION GRAND
SITE DU MARAIS DE
BROUAGE : UN PROJET
POUR LE TERRITOIRE

ET LA MISE EN ŒUVRE
DE **NOUVELLES**
ACTIONS
RÉPONDANT AUX
ENJEUX DU
TERRITOIRE

AFIN DE DONNER DU
SENS ET **AGIR** POUR
LA PRÉSERVATION, LA
MISE EN VALEUR ET
L'ADAPTATION DU
MARAI

EN S'APPUYANT
SUR UNE DÉMARCHE
PARTICIPATIVE
ET DE
CO-CONSTRUCTION

AVEC POUR FILS
CONDUCTEURS
LE **PAYSAGE** ET
L'**ADAPTATION** AUX
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



**A : RENDRE
RÉSILIENTS LES
PAYSAGES ET LES
PATRIMOINES DU
GRAND SITE**

A3 : FAVORISER L'ADAPTATION DURABLE DES ESPACES DE PRODUCTIONS PRIMAIRES

A.3.1 - Définir et mettre en œuvre une politique foncière globale et partagée à l'échelle du marais

A.3.2 - Adapter et gérer les accès à tous les espaces de productions primaires

A.3.3 - Expérimenter de nouvelles pratiques et activités en marais et dans l'estran face aux changements climatiques et aux enjeux environnementaux

A.3.4 - Suivre l'état d'enfrichement des prairies et développer, un programme de débroussaillage collectif, raisonné et ciblé des prairies

A.3.5 - Proposer des formations aux professionnels sur les pratiques adaptées dans le grand site

A2 : REPENSER LE LIEN TERRE MER ET ANTICIPER LA SALINISATION PARTIELLE DU MARAIS

A.2.2 - Accompagner l'évolution des entreprises agricoles et conchyliques en frange littorale en anticipation de la montée du niveau de la mer

EXEMPLES D'» ACTIONS – ZOOM ÉLEVAGE



**D : AGIR POUR
L'ÉCONOMIE ET LA
VIE LOCALES POUR
ASSURER UNE
GESTION DURABLE DU
GRAND SITE**

D1 : SOUTENIR DES ECONOMIES PRIMAIRES RESILIENTES, GESTIONNAIRES DES PAYSAGES

D.1.1 – Faire connaître les produits du marais et permettre un dialogue facilité entre les professionnels et les habitants du territoire

D.1.2 – Réfléchir à un système de paiements pour services paysagers pour les activités favorisant les qualités paysagères du grand site, en particulier l'élevage bovin extensif

D.1.3 – Coordonner l'installation des professionnels agricoles et conchylicoles et les transmissions pour assurer leur résilience face aux CC et l'adéquation avec les valeurs du grand site

D.1.4 – Améliorer la valorisation des produits du grand site pour encourager l'économie locale et notamment soutenir l'élevage bovin extensif

MERCI DE VOTRE
PARTICIPATION!



Diagnostic Pastoral



Etat d'avancement

- 40aine d'enquêtes individuelles réalisées
- Démarche prospective réalisée en septembre
- COPIL 14 janvier 2025

Restitution éleveurs ?



Merci de votre attention.